



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 29 MARS 2022 À 18 H 30 PAR VISIOCONFÉRENCE VIA LA PLATEFORME MICROSOFT TEAMS

PRÉSENCES :

Monsieur Denis Rossignol, directeur général
Monsieur Christian Heppell, président
Madame Sabrina Devlin, vice-présidente
Madame Sonia Olsen, administratrice
Madame Ellen Boucher, administratrice
Madame Guylaine Marcil, administratrice
Madame Johanne Baker, administratrice
Madame Julie Carle, administratrice
Madame Kim Lesage, administratrice
Madame Stéphanie Piché, administratrice

ABSENCES MOTIVÉES :

Madame Ariane Lacelle, administratrice
Madame Lynn Kearney, administratrice
Madame Mandy Brown, administratrice
Madame Sylvie Thibault, administratrice
Madame Carole St-Amour, administratrice

INVITÉ :

Monsieur Stéphane Rondeau, directeur général adjoint

Secrétaire d'assemblée : monsieur Louis-Philippe Larivière, secrétaire général

1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre

Monsieur Christian Heppell constate que le quorum est respecté et la rencontre débute à 18 h 31.

CSSHBO-028-2021-22

2. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT l'ajout à la section varia du point 22.1 « Gala OSEntreprendre »;

CONSIDÉRANT QUE le quorum est atteint;

IL EST PROPOSÉ par madame Sabrina Devlin ET APPUYÉ par madame Johanne Baker que l'ordre du jour de la séance du 29 mars 2022 soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-029-2021-22

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 janvier 2022

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la dernière rencontre a été remise par le secrétaire général aux membres présents au conseil d'administration au moins six heures avant la présente séance;

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

IL EST PROPOSÉ par madame Kim Lesage ET APPUYÉ par madame Johanne Baker de dispenser le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 janvier 2022 tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Affaires découlant du procès-verbal 25 janvier 2022

Le directeur général, monsieur Denis Rossignol, annonce qu'un suivi en lien avec le contrat octroyé pour les rénovations des finis intérieurs du 3^e niveau du pavillon Saint-Pierre à Fort-Coulonge (MDB-012D) sera fait lors de la présente séance au point 15 de l'ordre du jour.

5. Parole du public

Le président, monsieur Christian Heppell, salue et remercie les membres du public présents. Monsieur Denis Rossignol en profite pour souhaiter la bienvenue à deux stagiaires belges qui sont présentes à la séance. Le Service du secrétariat général et des communications n'a reçu aucune demande de participation à la période de questions.

6. Rapport de la présidence

Monsieur Christian Heppell informe les administrateurs qu'il participera à une formation offerte par la FCSSQ.

7. Rapport de la direction générale

Le directeur général, monsieur Denis Rossignol et le directeur général adjoint, monsieur Stéphane Rondeau font un résumé des événements importants qui se sont déroulés au CSSHBO depuis la dernière séance. Ils reviennent notamment sur l'évolution des mesures sanitaires, la deuxième rencontre du comité d'engagement pour la réussite des élèves, la toute nouvelle formation en santé assistance et soins infirmiers, le partenariat avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et le mouvement de personnel.

8. Organigramme 2022-2023 du CSSHBO (point d'information)

Monsieur Denis Rossignol présente aux administrateurs la séquence des travaux à réaliser afin d'arriver à l'adoption de l'organigramme, de la structure administrative et du plan d'effectifs des gestionnaires.

9. Étude d'opportunité des options potentielles concernant l'avenir de la fibre (huis clos)

CSSHBO-030-2021-22

10. Projet du calendrier des rencontres 2022-2023

CONSIDÉRANT QUE l'article 2.6 du Règlement relatif aux règles de fonctionnement du conseil d'administration indique que le conseil doit adopter par résolution le calendrier de ses séances et en faire sa publication;

IL EST PROPOSÉ par madame Sabrina Devlin ET APPUYÉ par madame Guylaine Marcil, d'adopter le calendrier suivant pour les séances ordinaires du conseil d'administration durant l'année scolaire 2022-2023 :

Le jour :

Le lieu :



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Mardi 30 août 2022	331, rue du Couvent, Maniwaki
Mardi 25 octobre 2022	250, chemin de la Chute, Mansfield-et-Pontefract
Mardi 29 novembre 2022	11, chemin de Blue Sea, Gracefield
Mardi 24 janvier 2023	331, rue du Couvent, Maniwaki
Mardi 28 mars 2023	250, chemin de la Chute, Mansfield-et-Pontefract
Mardi 25 avril 2023	331, rue du Couvent, Maniwaki
Mardi 30 mai 2023	250, chemin de la Chute, Mansfield-et-Pontefract
Mardi 27 juin 2023	331, rue du Couvent, Maniwaki

L'heure : Les séances ordinaires du conseil d'administration débutent à 18 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-031-2021-22 11. Calendrier scolaire 2023-2024

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 238 de la Loi sur l'Instruction publique, L.R.Q. c. I-13.3, le Centre de services scolaire établit le calendrier scolaire des écoles en tenant compte de ce qui est prévu au Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, R.R.Q. c-I-13.3, r.8 et dans le respect des conventions collectives;

CONSIDÉRANT la démarche de consultation réalisée pour le calendrier scolaire 2023-2024;

CONSIDÉRANT les avis exprimés dans le cadre de la consultation;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Ellen Boucher ET APPUYÉ par madame Julie Carle d'adopter le calendrier scolaire 2023-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-032-2021-22 12. Protocole d'entente concernant le traitement des rôles d'imposition et de perception des taxes scolaires sur le territoire commun de l'Outaouais

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSSHBO), le Centre de services scolaire des Portages de l'Outaouais (CSSPO), le Centre de services scolaire des Draveurs (CSSD), le Centre de services scolaire Cœur-des-Vallées (CSSCV) désire s'engager à percevoir, à compter du 1er juillet 2022, au nom de la Commission scolaire Western Québec, la taxe scolaire sur la partie de l'évaluation uniformisée des immeubles dont le propriétaire est qualifié de type « neutre » ou a imposition partagée;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration du CSSHBO détient, conformément à son Règlement de délégation des fonctions et pouvoirs, CA-88.02, le pouvoir de conclure, pour un immeuble qui peut être imposé à la fois par le Centre de services scolaire et un autre centre de services scolaire qui a compétence sur le territoire, une entente avec cet autre centre;

IL EST PROPOSÉ par madame Ellen Boucher ET APPUYÉ par madame Johanne Baker, d'autoriser monsieur Denis Rossignol, directeur général, de signer ledit protocole d'entente pour et au nom du Centre de services scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Comité des ressources humaines



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le secrétaire général, monsieur Louis-Philippe Larivière, informe les membres que deux rencontres sont à prévoir d'ici la fin de l'année. La première rencontre se déroulera le 12 avril 2022 à 18 h 30. Le directeur général, monsieur Denis Rossignol, informe les membres que les travaux du comité porteront essentiellement sur l'évaluation de la direction générale. Il invite également les membres à nommer un administrateur supplémentaire à siéger sur ce comité.

CSSHBO-033-2021-22

CONSIDÉRANT la résolution CSSHBO-016-2020 autorisant les membres du personnel à siéger sur le comité des ressources humaines;

CONSIDÉRANT la résolution CSSHBO-017-2020 désignant les membres siégeant sur les différents comités de gouvernance du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT que ce poste était occupé par un administrateur du soutien et que ce siège est présentement vacant;

IL EST PROPOSÉ par madame Kim Lesage ET APPUYÉ par madame Julie Carle de nommer madame Stéphanie Piché comme administratrice membre du comité des ressources humaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Rotation des administrateurs

Le secrétaire général, monsieur Louis-Philippe Larivière, présente aux administrateurs le tableau de rotation des administrateurs. Conformément à la résolution CSSHBO-006-2020, un total de sept (7) postes arriveront à échéance le 30 juin 2022.

CSSHBO-933-2021-22

15. Rénovation des finis intérieurs du 3e niveau du pavillon Saint-Pierre à Fort-Coulonge – MDB-012D (suivi)

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère dans le cadre de la mesure 50621 « Maintien des bâtiments » pour l'année financière 2020-2021;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire a procédé à un appel d'offres public le 14 décembre 2021 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 4 février 2022 à 14 h;

CONSIDÉRANT la résolution CSSHBO-026-2021-22 autorisait monsieur Denis Rossignol, directeur général, d'attribuer et de signer ledit contrat avec le soumissionnaire le plus bas pour et au nom du Centre de services scolaire et d'en informer les membres du conseil d'administration du soumissionnaire retenu lors de la prochaine rencontre;

CONSIDÉRANT les résolutions de l'ingénieur et de l'architecte, d'accepter la plus basse soumission conforme;

Entreprises	Coûts (avant taxes)
Defran inc.	993 222,00 \$
DLS Construction inc.	1 379 000,00 \$



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

IL EST PROPOSÉ par madame Ellen Boucher ET APPUYÉ PAR madame Sabrina Devlin d'approuver le contrat conclu avec le soumissionnaire le plus bas pour et au nom du Centre de services scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- CSSHBO-034-2021-22
16. Réfection de la toiture et du parement de brique au Centre Notre-Dame-du-Désert de Maniwaki - MDB-014D

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère dans le cadre de la mesure 50621 « Maintien des bâtiments » pour l'année financière 2020-2021;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire a procédé à un appel d'offres public le 14 décembre 2021 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 24 février 2022 à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Robert Ledoux, architecte, d'accepter la plus basse soumission conforme;

Entreprises	Coûts (avant taxes)
Morin Isolation et toitures ltée	328 000,00 \$
Les Toitures Raymond & Associés inc.	332 210,00 \$
TMR3 Couvreur inc.	349 888,00 \$
Couvreur Rolland Boudreault	374 800,00 \$
Defran inc.	410 222,00 \$
Les Entreprises MA-MI inc.	412 000,00 \$
Les Entreprises Proteau et Garneau inc.	555 398,00 \$

IL EST PROPOSÉ par madame Stéphanie Piché ET APPUYÉ par madame Kim Lesage d'autoriser monsieur Denis Rossignol, directeur général, d'attribuer et de signer ledit contrat avec le soumissionnaire le plus bas pour et au nom du Centre de services scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- CSSHBO-035-2021-22
17. Remplacement de l'entrée électrique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau à Maniwaki - MDB-067W

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère dans le cadre de la mesure 50621 « Maintien des bâtiments » pour l'année financière 2020-2021;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire a procédé à un appel d'offres public le 11 février 2022 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 17 mars 2022 à 14 h ;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Guillaume Paquette, ingénieur, d'accepter la plus basse soumission conforme;



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Entreprises	Coûts (avant taxes)
Innovélec inc.	445 000,00 \$
Séguin Morris	533 161,50 \$
Les Entreprises d'électricité Thibault (1987) ltée	689 432,00 \$
Marois électrique (1980) ltée	712 000,00 \$

IL EST PROPOSÉ par madame Johanne Baker ET APPUYÉ par madame Julie Carle d'autoriser monsieur Denis Rossignol, directeur général, d'attribuer et de signer ledit contrat avec le soumissionnaire le plus bas pour et au nom du Centre de services scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- CSSHBO-036-2021-22
18. Réfection de la toiture – phase II à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau à Maniwaki - MDB-067X

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère dans le cadre de la mesure 50621 « Maintien des bâtiments » pour l'année financière 2021-2022;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire a procédé à un appel d'offres public le 1^{er} mars 2022 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 24 mars 2022 à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Robert Ledoux, architecte, d'accepter la plus basse soumission conforme;

Entreprises	Coûts (avant taxes)
Les Toitures Raymond et Associés inc.	1 976 510,00 \$
Groupe Piché Construction inc.	1 988 545,00 \$
TMR3 couvreur inc.	1 989 066,82 \$
Morin Isolation & Toitures ltée	2 171 875,00 \$

IL EST PROPOSÉ par madame Johanne Baker ET APPUYÉ par madame Kim Lesage d'autoriser monsieur Denis Rossignol, directeur général, d'attribuer et de signer ledit contrat avec le soumissionnaire le plus bas pour et au nom du Centre de services scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19. Mesure 50620 – maintien d'actifs immobiliers 2021-2022

Le directeur général dépose la liste de maintien des bâtiments 2021-2022 aux administrateurs.

- CSSHBO-037-2021-22
20. Modification temporaire à la Politique des frais de déplacement

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire reconnaît qu'une personne qui est tenue de se déplacer à cause des responsabilités découlant de ses fonctions, a le droit d'être remboursée pour les dépenses réellement encourues;



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CONSIDÉRANT qu'une allocation au taux de 0,45 \$ du kilomètre est versée pour les frais d'utilisation du véhicule personnel dans la Politique des frais de déplacement, RF-01.00 à l'article 7.2;

CONSIDÉRANT l'augmentation constante des prix de l'essence;

CONSIDÉRANT que des mécanismes d'ajustements ne sont pas prévus dans la Politique des frais de déplacement;

CONSIDÉRANT l'évaluation réalisée par le Service des ressources financières sur l'ajustement du taux;

IL EST PROPOSÉ par madame Guylaine Marcil ET APPUYÉ PAR madame Johanne Baker de modifier temporairement la Politique des frais de déplacement, RF-01.00 afin d'ajuster l'allocation la faisant passer de 0,45 \$ à 0,52 \$ par kilomètre, et ce, jusqu'à l'amendement de ladite politique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-038-2021-22 21. Calendrier des jours chômés et payés 2022-2023

CONSIDÉRANT nos obligations quant à l'adoption du calendrier de travail et des jours chômés et payés du personnel de soutien, professionnel et cadre;

IL EST PROPOSÉ par madame Sabrina Devlin, ET APPUYÉ PAR madame Julie Carle d'accepter le calendrier des jours chômés et payés 2022-2023 tel que présenté par la directrice du Service des ressources humaines. Ce calendrier prévoit 20 jours chômés et payés répartis comme suit :

- 1er juillet 2022
- 5 septembre 2022
- 10 octobre 2022
- 23, 26, 27, 28, 29, 30 et décembre 2022
- 2, 3, 4 et 5 janvier 2023
- 8, 9 et 10 mars 2023
- 7 et 10 avril 2023
- 22 mai 2023
- 23 juin 2023

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22. Affaires diverses

22.1 Gala OSEntreprendre

Madame Johanne Baker informe le conseil d'administration que le défi OSEntreprendre qui a débuté le 26 octobre 2021 s'est terminé le 15 mars 2022. C'est au total 28 projets locaux qui ont été déposés. Cette année, ce sont plus de 508 élèves qui ont été touchés directement par ces projets. Madame Jophanne Baker informe les administrateurs qu'ils recevront une invitation de sa part pour participer au gala local qui se déroulera le 4 avril prochain. Elle informe également les membres que le gala régional se déroulera pour sa part le 3 mai 2022. Le directeur général, monsieur Denis Rossignol, félicite madame Baker pour cette grande réussite.

23. Date, heure et lieu de la prochaine séance

Monsieur Christian Heppell informe les membres que la prochaine rencontre aura lieu le mardi 26 avril 2022 à 18 h 30 à l'École secondaire Sieur-de-Coulonge au 250, chemin de la chute, Mansfield-et-Pontrefract.



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

24. Huis clos

Les administrateurs ne désirent pas se munir d'un huis clos en fin de rencontre.

25. Clôture de la séance

Le président, monsieur Christian Heppell, indique aux administrateurs que l'ordre du jour a été épuisé, il est donc proposé par la vice-présidente, madame Sabrina Devlin, de clore la rencontre à 20 h 10.



Christian Heppell
Président



Louis-Philippe Larivière
Secrétaire général

